

NOTE DE PRESENTATION au Conseil d'Administration du CCAS

Séance du 27 avril 2026

Le Compte Financier Unique (CFU) a vocation à se substituer au 1^{er} janvier 2027 pour l'ensemble des collectivités aux deux comptes financiers existants : le Compte Administratif qui est établi par le CCAS et le Compte de Gestion par le comptable public. L'expérimentation a été ouverte par l'article 242 de la loi de finances pour 2019. L'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralise celui-ci au plus tard pour les comptes de l'exercice 2026.

Le CFU vise à renforcer la qualité et la fiabilité des comptes publics locaux.

En mettant davantage en exergue les données comptables en complément des données budgétaires, il permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes sur les finances locales.

Le CFU 2025 du CCAS de la commune de BELLEGARDE a arrêté à la somme de 135 849,22 € en recettes et de 157 718,63 € en dépenses, avant reprise des résultats reportés et des restes à réaliser en investissement.

Le résultat de clôture du CCAS de la commune de BELLEGARDE au 31 décembre 2025 se présente donc ainsi qu'il suit :

- Un solde positif de 42 021,51 € en section de fonctionnement,
- Un solde positif de 21 754,92 € en section d'investissement.

La somme disponible pour le budget primitif 2026 avec reprise des résultats, intégrant les résultats reportés de 2024 est donc de 63 776,43 €.

Le Compte financier Unique 2025 peut se résumer de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice 2025 (fonctionnement) : - 18 182,63 €
- Résultat antérieur reporté : 60 204,14 €
- Résultat à affecter (fonctionnement) : 42 021,51 €

- Résultat de l'exercice 2025 (investissement) : - 3 686,78 €
- Résultat antérieur reporté : 25 441,70 €
- Résultat à affecter (investissement) : 21 754,92 €

Le CFU comprend également toutes les opérations constatées au titre de la gestion municipale pendant l'exercice budgétaire passé.

Il présente la situation générale des opérations en distinguant :

- Sa situation au début de la gestion sous forme de bilan d'entrée,
- Les opérations de débit et de crédit constatées au cours de l'exercice,
- La situation à la fin de la gestion, sous forme de bilan de clôture,
- Le développement des opérations effectuées au titre du budget,
- Et les résultats de celui-ci.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2025 présente aussi les grandes masses d'actifs.

Il est donc proposé au conseil d'administration d'approuver le CFU pour l'année 2025 du CCAS de la commune de BELLEGARDE.

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du 27 avril 2026

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de :

Monsieur le Vice-Président, Martial DURAND

Étaient présents (12) : Mmes et Ms Juan MARTINEZ, Martial DURAND, Anna ROBIN, Isabelle CORNELOUP, Yaprak KORDU, Martine COLANGE, Clara SIRVEN, Marinette CANET, Michèle LEONARD, Elisabeth GARCIA, Ana SANCHEZ, Dominique TRINQUIER

Était absente (1) : Madame Jeanine GRANIER

Procuration (0) :

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance :

Marinette CANET

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025, du CCAS de la commune de BELLEGARDE ;

Vu le CFU 2025 du CCAS de la commune de BELLEGARDE ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du Président est débattu, le conseil d'administration élit son Président. Dans ce cas, le Président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Président de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, M. le Président a quitté la séance et le conseil d'administration a siégé sous la présidence de Martial DURAND;



04.66.01.09.38
ccas@bellegarde.fr

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	Présents	Volants
13	12	12

QUESTION N°

**DELIBERATION
N°A/019/2026**

OBJET

**APPROBATION CFU
CCAS
EXERCICE 2025**

ONT VOTE

Pour	Contre	Abs.
10	0	1

CONVOCAION

13/04/2026

DEPOT EN PREFECTURE

Voir visas

PUBLICATION

05/05/2026

PIECE JOINTE

CFU 2025

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le Président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	34 254,92 €	192 654,14 €	226 909,06 €
	Recettes réalisées	8 813,22 €	127 036,00 €	135 849,22 €
	Restes à réaliser	- €	- €	- €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	34 254,92 €	192 654,14 €	226 909,06 €
	Dépenses réalisées	12 500,00 €	145 218,63 €	157 718,63 €
	Restes à réaliser	- €	- €	- €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	- 3 686,78 €	- 18 182,63 €	- 21 869,41 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	25 441,70 €	60 204,14 €	85 645,84 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	21 754,92 €	42 021,51 €	63 776,43 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	- €	- €	- €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	21 754,92 €	42 021,51 €	63 776,43 €

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, par 10 voix Pour, 0 voix Contre et 1 abstention, Monsieur Le Président étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le CFU 2025 du CCAS de la commune de BELLEGARDE.

- **DONNE** pouvoir à M. le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré à Bellegarde, le 27 avril 2026.

Martial DURAND
Le Vice-Président du CCAS de BELLEGARDE

Marinette CANET
Secrétaire de Séance



Envoyé en préfecture le 30/04/2026


Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le



ID : 030-263001992-20260427-A_019_2026CFU-DE


**COMPTE FINANCIER UNIQUE
CCAS 2025**

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 
ID : 030-263001992-20260427-A_019_2026CFU-DE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP / ART	LIBELLE	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025	Prévisions 2025
002	RESULT.FONC.REPORTE (Prévisionnel)				60 204,14
013	ATTENUATION DE CHARGES	10 493,33	-		-
609	Avoirs				
6419	Remboursement sur rémunérations	10 493,33			
70	PRODUITS DES SERVICES ET VENTES DIVERSES		20 332,00	15 214,00	21 000,00
7066	Redevances et droits à caractère social		20 332,00	15 214,00	21 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	154 387,13	119 892,94	98 575,00	99 300,00
74718	Participation Etat (CES...)	4 073,68	4 500,00	3 575,00	4 000,00
7473	Participation Département	27 563,45	15 392,94	15 000,00	15 300,00
74741	Participation Commune	115 000,00	100 000,00	80 000,00	80 000,00
7475	Participation CCBTA	7 750,00	-		
7478	Subventions & participations autres organismes				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	25 918,55	14 329,49	13 247,00	12 150,00
752	Revenus des immeubles	8 121,50	8 843,00	7 955,00	7 150,00
756	Libéralités reçues	4 080,05	5 450,50	5 292,00	5 000,00
75888	Produits divers de gestion courante	13 717,00	35,99		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	411,24	-		-
7713	Libéralités reçues				
7718	Autres produits exceptionnels				
773	Mandats annulés	411,24			
7788	Produits exceptionnels divers				
TOTAL DES RECETTES		191 210,25 €	154 554,43 €	127 036,00 €	192 654,14 €


**COMPTE FINANCIER UNIQUE
CCAS 2025**

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 
ID : 030-263001992-20260427-A_019_2026CFU-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT


CHAP / ART	LIBELLE	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025	Prévisions 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	97 097,59	107 862,50	105 133,33	134 950,00
60611	Eau et Assainissement	914,21	1 085,52	813,82	1 500,00
60612	Energie électricité	10 729,46	9 717,76	6 081,23	12 000,00
60613	Chauffage	348,55	-	-	2 000,00
60622	Carburants	771,85	984,32	650,34	1 200,00
60623	Alimentation	3 402,18	4 505,77	7,20	2 000,00
60624	Produits de traitement		155,17	-	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	348,70	124,43	129,60	200,00
60631	Fournitures d'entretien	332,99	201,38	843,73	500,00
60632	Fournitures de petit équipement		165,69	830,17	5 000,00
60636	Vêtements de travail			-	
6064	Fournitures administratives	292,88	369,69	-	500,00
6068	Autres matières et fournitures	35,99	-	440,68	500,00
611	Prestations de service	34 179,00	33 855,00	39 143,07	40 000,00
6135	Locations mobilières			-	
614	Charges locatives et de copropriété	326,00	400,00	296,18	500,00
615221	Bâtiments publics			-	
615228	Entretien et réparation sur bâtiments			-	-
61551	Entretien matériel roulant	649,13	344,66	1 759,28	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers		138,60	-	200,00
6156	Services communs - Maintenance			-	
6161	Primes d'assurances		14,10	-	450,00
617	Etudes et recherches			-	
6182	Documentation générale & technique	73,00	73,00	-	150,00
6184	Versement à des organismes de formation			-	
6188	Autres frais divers	449,99	-	80,00	1 000,00

**COMPTE FINANCIER UNIQUE
CCAS 2025**

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 
ID : 030-263001992-20260427-A_019_2026CFU-DE

6227	Frais d'actes et de contentieux				
6231	Annonces & insertions				
6232	Fêtes et cérémonies	23 898,80	30 698,16	33 567,92	31 000,00
6236	Catalogues et imprimés				
6238	Divers		343,26	-	440,00
6241	Transports de biens				
6247	Transports collectifs du personnel				
6248	Transport Divers	2 230,00	6 095,00	1 550,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	16 786,17		-	
6256	Missions			-	
6257	Réception				
6262	Frais de télécommunications	595,50	648,00	651,00	700,00
627	Services bancaires et assimilés		4,97	7,72	10,00
6281	Cotisations	733,19	729,73	736,23	750,00
6288	Autres		17 208,29	17 245,16	29 000,00
637	Impôts (Sacem)			-	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules			-	-
012	CHARGES DE PERSONNEL	20 304,32	323,44	42,00	100,00
6218	Autres personnel extérieur				
6332	Cotisations versées au fnal	11,44			
6336	Cotisations CNFPT ET CDG	206,12			
64111	Rémunération principale Titulaire	11 650,44			
64112	SFT et indemnité de résidence				
64113	NBI	218,25			
64114	Prime inflation				
64118	Autres indemnités	764,10			
64131	Rémunération principale				
64168	Autres emplois d'insertion				
6451	Cotisations URSSAF	1 768,40			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	3 552,90	124,44		
6454	Cotisations aux ASSEDIC				
6455	Côtisation assurance du personnel	1 764,67		42,00	100,00
6456	Versement au FNC supplément familial	156,00	199,00		
6458	Cotisations aux organismes sociaux	212,00			
6475	Charges médecine du travail, pharmacie				
6478	Autres charges sociales diverses				


**COMPTE FINANCIER UNIQUE
CCAS 2025**

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 
ID : 030-263001992-20260427-A_019_2026CFU-DE

65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	33 796,15	29 843,98	31 200,00	19 700,02
65133	Secours d'urgence	6 300,29	-		3 340,92
65134	Aides		6 436,06	9 064,88	10 000,00
65138	Autres secours	25 436,08	23 407,92	22 075,55	32 000,00
65312	Frais de missions et de déplacements	-	-		450,00
6532	Frais de missions des élus				
6541	Pertes sur créances irrécouvrables	2 059,78	-	89,65	2 500,00
6561	Secours d'urgence				
6568	Autres secours				
6573	Subv de fonctionnement aux organismes publics				
65741	Subv de fcmt aux assoc. et autres organismes privés	-	-		500,00
65888	Charges diverses de gestion courante	-	-		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-		-
673	Titres annulés sur exercices antérieur				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT°	10 121,11	8 465,28	8 813,22	8 813,22
676	Diff sur réalisation transférées en investissement				
6811	Dotations aux amortissements	10 121,11	8 465,28	8 813,22	8 813,22
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				-
TOTAL DES DEPENSES		161 319,17 €	146 495,20 €	145 218,63 €	192 654,14 €

**COMPTE FINANCIER UNIQUE
CCAS 2025**


RECETTES D'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 
ID : 030-263001992-20260427-A_019_2026CFU-DE

CHAP / ART	LIBELLE	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025	Prévisions 2025	RAR 2025
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE (Prévisionnel)				25 441,70	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				-	
10222	F.C.T.V.A.					
1068	Excédent de fonc. capitalisé					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				-	
1323	Subvention d'équipement du Département					
27	AUTRES IMMOB FINANCIERES				-	
2744	Remboursements de prêts accordés					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 121,11	8 465,28	8 813,22	8 813,22	
192	Plus ou moins values sur cessions d'immo					
28128	Amortissement aménagement urbain					
28158	Amortissement autres installations, matériel et outillage technique	5 268,09	5 098,11	3 671,00	3 671,00	
28182	Amortissement véhicule					
28183	Amortissement matériel de bureau et d'informatique	921,57	679,99	259,97	259,97	
28184	Amortissement mobilier	1 675,90	1 393,91	2 820,98	2 820,98	
28188	Amortissement autre matériel	2 255,55	1 293,27	2 061,27	2 061,27	
024						
021					-	
TOTAL DES RECETTES		10 121,11 €	8 465,28 €	8 813,22 €	34 254,92 €	- €

**COMPTE FINANCIER UNIQUE
CCAS 2025**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 
ID : 030-263001992-20260427-A_019_2026CFU-DE

CHAP / ART	LIBELLE	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025	Prévisions 2025	Restes à réaliser 2025
001						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	2 275,50	12 500,00	34 254,92	-
2128	Agencement et aménagement de terrains					
21351	Installations générales, agencements, aménagements des constructions			6 500,00	15 000,00	
2158	Autres installations, matériel ou outillage technique					
2182	Acquisition véhicule					
21838	Matériel informatique				2 000,00	
21848	Matériels de bureau et mobiliers		1 507,50		5 254,92	
2188	Acquisition de matériel - utres		768,00	6 000,00	12 000,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				-	-
2312	Terrains					
27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
2744	Prêts accordés					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				-	
13913	subvention investissement transférée au cpte résultat					
TOTAL DES DEPENSES		- €	2 275,50 €	12 500,00 €	34 254,92 €	- €



COMPTE FINANCIER UNIQUE

BALANCE GENERALE 2025

CCAS

FONCTIONNEMENT	
dépenses	145 218,63
recettes	127 036,00
résultat de l'exercice	- 18 182,63
résultat reporté 2024(002)	60 204,14
résultat de cloture 2025	42 021,51

(002) résultat à reporter sur 2026 (a) **42 021,51 €**

RESULTAT GLOBAL 2025 (a+b) 63 776,43 €

INVESTISSEMENT		
	réalisées	reste à réaliser
dépenses	12 500,00	-
recettes	8 813,22	-
résultat de l'exercice	- 3 686,78	-
résultat reporté 2024 (001)	25 441,70	21 754,92
résultat de cloture 2025 (à reporter sur 2026) (b)	21 754,92 €	21 754,92 (001)
réserve à transférer (= excédent de fonct capitalisé) sur 2026		- (1068)



04.66.01.09.38

ccas@bellegarde.fr

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volants
13	12	12

QUESTION N°		
DELIBERATION N°A/020/2026		
OBJET		
AFFECTATION DU RESULTAT 2025 SUR 2026 EXERCICE 2026		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
11	0	1
CONVOCAATION		
13/04/2026		
DEPOT EN PREFECTURE		
Voir visas		
PUBLICATION		
05 05 2026		
PIECE JOINTE		

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du 27 avril 2026

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de **Monsieur le Président**.

Étaient présents (12) : Mmes et Ms Juan MARTINEZ, Martial DURAND, Anna ROBIN, Isabelle CORNELOUP, Yaprak KORDU, Martine COLANGE, Clara SIRVEN, Marinette CANET, Michèle LEONARD, Elisabeth GARCIA, Ana SANCHEZ, Dominique TRINQUIER

Était absente (1) : Madame Jeanine GRANIER

Procuration (0) :

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance :

Marinette CANET

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2311-5 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu l'adoption du CFU 2025 délibéré précédemment ;

Monsieur le Président rappelle au Conseil que le résultat de clôture de la section de fonctionnement (excédent de 42 021,51 €) du budget du CCAS pour l'exercice 2025.

Il expose ensuite que le résultat de clôture de la section d'investissement est excédentaire de 21 754,92 € pour l'exercice 2025.

C'est pourquoi Monsieur le Président propose l'affectation suivante du résultat 2025 à inscrire au budget primitif 2026 :

Excédent de fonctionnement reporté	Compte 002	42 021,51 €
Excédent d'investissement reporté	Compte 001	21 754, 92 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

Approuve l'affectation du résultat 2025 sur le budget 2026 telle que proposée ci-dessus.

Fait et délibéré à Bellegarde, le 27 avril 2026

Juan MARTINEZ
Le Président du CCAS de BELLEGARDE

Marinette CANET
Secrétaire de Séance





04.66.01.09.38

ccas@bellegarde.fr

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du 27 avril 2026

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de **Monsieur le Président**.

Étaient présents (12) : **Mmes et Ms Juan MARTINEZ, Martial DURAND, Anna ROBIN, Isabelle CORNELOUP, Yaprak KORDU, Martine COLANGE, Clara SIRVEN, Marinette CANET, Michèle LEONARD, Elisabeth GARCIA, Ana SANCHEZ, Dominique TRINQUIER**

Était absente (1) : **Madame Jeanine GRANIER**

Procuration (0) :

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance :

Marinette CANET

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2311-5,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu l'adoption du CFU 2025, délibéré précédemment,
Vu l'approbation de l'affectation des résultats 2025 délibéré précédemment,

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif du CCAS pour 2026 qui s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :

Section de Fonctionnement	160 021,51€
Section d'Investissement	29 254,92 €
Total	189 276,43 €

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré :

VOTE le budget primitif 2026 du C.C.A.S. par chapitre tel qu'annexé.


Fait et délibéré à Bellegarde, le 27 avril 2026

Juan MARTINEZ
Le Président du CCAS de BELLEGARDE

Marinette CANET
Secrétaire de Séance




**BUDGET PRIMITIF
CCAS 2026**

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le 
ID : 030-263001992-20260427-A_0021_2026-BF

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP / ART	LIBELLE	CFU 2024 Pour Mémoire	CFU 2025 Pour Mémoire	BP 2025 Pour Mémoire	BP 2026
002	RESULT.FONC.REPORTE (Prévisionnel)			60 204,14	42 021,51
013	ATTENUATION DE CHARGES	-		-	
609	Avoirs				
6419	Remboursement sur rémunérations			-	
70	PRODUITS DES SERVICES ET VENTES DIVERSES	20 332,00	15 214,00	21 000,00	25 000,00
7066	Redevances et droits à caractère social	20 332,00	15 214,00	21 000,00	25 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	119 892,94	98 575,00	99 300,00	85 000,00
74718	Participation Etat (CES...)	4 500,00	3 575,00	4 000,00	-
7473	Participation Département	15 392,94	15 000,00	15 300,00	15 000,00
74741	Participation Commune	100 000,00	80 000,00	80 000,00	70 000,00
7475	Participation CCBTA				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	14 329,49	13 247,00	12 150,00	8 000,00
752	Revenus des immeubles	8 843,00	7 955,00	7 150,00	7 500,00
756	Libéralités reçues	5 450,50	5 292,00	5 000,00	500,00
758	Produits divers de gestion courante	35,99	-		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	-	-
7713	Libéralités reçues				
7718	Autres produits exceptionnels				
773	Mandats annulés			-	
7788	Produits exceptionnels divers				
TOTAL DES RECETTES		154 554,43 €	127 036,00 €	192 654,14 €	160 021,51 €

**BUDGET PRIMITIF
CCAS 2026**


Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le 
ID : 030-263001992-20260427-A_0021_2026-BF

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP / ART	LIBELLE	CFU 2024 Pour mémoire	CFU 2025 Pour mémoire	Prévisions 2025 Pour mémoire	Prévisions 2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	107 862,50	105 133,33	134 950,00	117 221,51
60611	Eau et Assainissement	1 085,52	813,82	1 500,00	1 000,00
60612	Energie électricité	9 717,76	6 081,23	12 000,00	9 500,00
60613	Chauffage	-	-	2 000,00	-
60622	Carburants	984,32	650,34	1 200,00	800,00
60623	Alimentation	4 505,77	7,20	2 000,00	500,00
60624	Produits de traitement	155,17	-	200,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	124,43	129,60	200,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	201,38	843,73	500,00	661,51
60632	Fournitures de petit équipement	165,69	830,17	5 000,00	1 500,00
60636	Vêtements de travail	-	-	-	-
6064	Fournitures administratives	369,69	-	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	-	440,68	500,00	500,00
611	Prestations de service	33 855,00	39 143,07	40 000,00	40 000,00
6135	Locations mobilières	-	-	-	-
614	Charges locatives et de copropriété	400,00	296,18	500,00	500,00
615221	Bâtiments publics	-	-	-	-
615228	Entretien et réparation sur bâtiments	-	-	-	-
61551	Entretien matériel roulant	344,66	1 759,28	1 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	138,60	-	200,00	200,00
6156	Services communs - Maintenance	-	-	-	-
6161	Primes d'assurances	14,10	-	450,00	-
617	Etudes et recherches	-	-	-	-
6182	Documentation générale & technique	73,00	-	150,00	150,00
6184	Versement à des organismes de formation	-	-	-	500,00
6188	Autres frais divers	-	80,00	1 000,00	500,00

**BUDGET PRIMITIF
CCAS 2026**

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
 Reçu en préfecture le 04/05/2026
 Publié le
 ID : 030-263001992-20260427-A_0021_2026-BF



62268	Autres honoraires, conseils		300,00		
6227	Frais d'actes et de contentieux		-		
6231	Annonces & insertions		-		
6232	Fêtes et cérémonies	30 698,16	33 567,92	31 000,00	31 400,00
6236	Catalogues et imprimés				
6238	Divers	343,26	-	440,00	250,00
6241	Transports de biens				
6248	Transports collectifs divers	6 095,00	1 550,00	4 000,00	5 700,00
6251	Voyages et déplacements		-	-	50,00
6256	Missions		-	-	-
6234	Réception		-	-	-
6262	Frais de télécommunications	648,00	651,00	700,00	700,00
627	Services bancaires et assimilés	4,97	7,72	10,00	10,00
6281	Cotisations	729,73	736,23	750,00	750,00
6288	Autres services extérieurs (voyage anciens)	17 208,29	17 245,16	29 000,00	19 000,00
637	Impôts		-	-	-
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	-	-	-	-
012	CHARGES DE PERSONNEL	323,44	42,00	100,00	100,00
6218	Autres personnel extérieur	-		-	-
64168	Autres emplois d'insertion				
6451	Cotisations URSSAF				
6453	Cotisations aux caisses de retraite	124,44			
6454	Cotisations aux ASSEDIC				
6455	Côtisation assurance du personnel		42,00	100,00	100,00
6456	Versement au FNC supplément familial	199,00			
6458	Cotisations aux organismes sociaux				
6475	Charges médecine du travail, pharmacie				
6478	Autres charges sociales diverses				

**BUDGET PRIMITIF
CCAS 2026**

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le




ID : 030-263001992-20260427-A_0021_2026-BF

65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	29 843,98	31 230,08	48 738,92	34 788,00
65133	Secours d'urgence	-	-	3 340,92	500,00
65134	Aides	6 436,06	9 064,88	10 000,00	30 000,00
65138	Autres secours	23 407,92	22 075,55	32 000,00	2 500,00
65312	Frais de missions des élus	-	-	450,00	400,00
6541	Pertes sur créances irrécouvrables	-	89,65	2 500,00	800,00
6561	Secours d'urgence				
6568	Autres secours				
6573	Subv de fonctionnement aux organismes publics				
65741	Subv de fcmt aux assoc. et autres organismes privés		-	500,00	500,00
658	Charges diverses de gestion courante			-	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-	500,00
673	Titres annulés sur exercices antérieur			-	500,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT°	8 465,28	8 813,22	8 813,22	7 500,00
676	Diff sur réalisation transférées en investissement				
6811	Dotations aux amortissements	8 465,28	8 813,22	8 813,22	7 500,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			-	-
TOTAL DES DEPENSES		146 495,20 €	145 218,63 €	192 654,14 €	160 021,51 €

**BUDGET PRIMITIF
CCAS 2026**

RECETTES D'INVESTISSEMENT


Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le 
ID : 030-263001992-20260427-A_0021_2026-BF

CHAP / ART	LIBELLE	CFU 2024 Pour mémoire	CFU 2025 Pour mémoire	Restes à réaliser 2025	TOTAL Prévisions 2026
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE (Prévisionnel)				21 754,92
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				-
10222	F.C.T.V.A.				
1068	Excédent de fonc. capitalisé				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				-
1323	Subvention d'équipement du Département				-
27	AUTRES IMMOB FINANCIERES				
2744	Remboursements de prêts accordés				
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 465,28	8 813,22		7 500,00
192	Plus ou moins values sur cessions d'immo				
28128	Amortissement aménagement urbain				
281351	Amortissement aménagement batiments publics				650,00
28158	Amortissement autres installations, matériel et outillage technique	5 098,11	3 671,00		3 200,00
28182	Amortissement véhicule				
281838	Amortissement matériel de bureau et d'informatique	679,99	259,97		150,00
281848	Amortissement mobilier	1 393,91	2 820,98		1 500,00
28188	Amortissement autre matériel	1 293,27	2 061,27		2 000,00
024					
021					-
TOTAL DES RECETTES		8 465,28 €	8 813,22 €	- €	29 254,92 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

**BUDGET PRIMITIF
CCAS 2026**

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
 Reçu en préfecture le 04/05/2026
 Publié le
 ID : 030-263001992-20260427-A_0021_2026-BF



CHAP / ART	LIBELLE	CFU 2024 Pour Mémoire	CFU 2025 Pour Mémoire	Restes à réaliser 2025	Total prévisions 2026
001					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 275,50	12 500,00	-	29 254,92
2128	Agencement et aménagement de terrains				
21351	Installations générales, agencements, aménagements des constructions		6 500,00		15 000,00
2158	Autres installations, matériel ou outillage technique				-
21838	Matériel informatique				2 000,00
21848	Matériels de bureau et mobiliers	1 507,50			1 754,92
2188	Acquisition de matériel - Autres	768,00	6 000,00		10 500,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-		-	
2312	Terrains				
27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
2744	Prêts accordés				
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-			
13913	subvention investissement transférée au cpte résultat				
TOTAL DES DEPENSES		2 275,50 €	12 500,00 €	- €	29 254,92

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 030-263001992-20260427-A_022_2026AIDE-DE



04.66.01.09.38

ccas@bellegarde.fr

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du lundi 27 avril 2026

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Votants
13	12	12

Étaient présents (12) : Mmes et Ms Juan MARTINEZ, Martial DURAND, Anna ROBIN, Isabelle CORNELOUP, Yaprak KORDU, Martine COLANGE, Clara SIRVEN, Marinette CANET, Michèle LEONARD, Elisabeth GARCIA, Ana SANCHEZ, Dominique TRINQUIER

Était absente (1) : Madame Jeanine GRANIER

Procuration (0) :

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance :

Marinette CANET

Monsieur Le Président expose la situation de la famille [redacted] qui sollicite une aide pour sa facture de régularisation d'énergie d'un montant de 704,95€

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

Art 1 : D'être favorable pour une partie de la créance, à savoir un montant de 300€ qui sera versée directement au fournisseur.

QUESTION N°		
A_022_2026		
OBJET		
AIDE FINANCIERE B/010/2026		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
12	0	0
CONVOICATION		
13/04/2026		
DEPOT EN PREFECTURE		
Voir visas		
PUBLICATION		
05/05/2026		
PIECE JOINTE		
FACTURE ENGIE		

Fait et délibéré à Bellegarde, le 27 avril 2026

Le Président
Juan MARTINEZ



La secrétaire de séance
Marinette CANET

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 030-263001992-20260427-A_023_2026AIDE-DE



04.66.01.09.38
ccas@bellegarde.fr

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volonts
13	12	12

QUESTION N°		
A_023_2026		
OBJET		
AIDE FINANCIERE B/011/2026		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
12	0	0
CONVOCATION		
13/04/2026		
DEPOT EN PREFECTURE		
Voir visas		
PUBLICATION		
05/05/2026		
PIECE JOINTE		
-RIB TABLEAU		

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du lundi 27 avril 2026

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

Étaient présents (12) : Mmes et Ms Juan MARTINEZ, Martial DURAND, Anna ROBIN, Isabelle CORNELOUP, Yaprak KORDU, Martine COLANGE, Clara SIRVEN, Marinette CANET, Michèle LEONARD, Elisabeth GARCIA, Ana SANCHEZ, Dominique TRINQUIER

Était absente (1) : Madame Jeanine GRANIER

Procuration (0) :

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance :

Marinette CANET

Monsieur Le Président expose la situation de Madame _____ qui sollicite une aide pour la mensualité d'un prêt d'un montant de 1048.09€.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Art 1 : D'être favorable à cette demande d'aide compte tenu du contexte exceptionnelle, pour un montant de 1048.09€.

Fait et délibéré à Bellegarde, le 27 avril 2026.

Le Président
Juan MARTINEZ

La secrétaire de séance
Marinette CANET

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 030-263001992-20260427-A_024_2026AIDE-DE



04.66.01.09.38
ccas@bellegarde.fr

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du lundi 27 avril 2026

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volants
13	12	12

QUESTION N°		
A_024_2026		
OBJET		
AIDE FINANCIERE B/012/2026		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
12	0	0
CONVOCATION		
13/04/2026		
DEPOT EN PREFECTURE		
Voir visas		
PUBLICATION		
05/05/2026		
PIECE JOINTE		
FACTURE RIB		

Étaient présents (12) : Mmes et Ms Juan MARTINEZ, Martial DURAND, Anna ROBIN, Isabelle CORNELOUP, Yaprak KORDU, Martine COLANGE, Clara SIRVEN, Marinette CANET, Michèle LEONARD, Elisabeth GARCIA, Ana SANCHEZ, Dominique TRINQUIER

Était absente (1) : Madame Jeanine GRANIER

Procuration (0) :

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance :

Marinette CANET

Monsieur Le Président expose la situation de Madame qui sollicite une aide pour son loyer du mois d'avril 2026 d'un résiduel de 490€.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Art 1 : D'être favorable à cette demande pour la totalité du montant de 490€.

Fait et délibéré à Bellegarde, le 27 avril 2026.

Le Président
Juan MARTINEZ

La secrétaire de séance
Marinette CANET